

**Arrêté portant composition de la Formation Spécialisée en
Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) de Guingamp-
Paimpol Agglomération - ARR 2026-09-124.**

Le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le décret 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics modifiés ;
Vu la délibération DEL2026-06-215 du conseil communautaire en date du 9 juin 2026 fixant à 12 le nombre des représentants titulaires (et suppléants) du personnel à la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) et à 12 le nombre de représentants titulaires (et suppléants) de la collectivité.
Vu le résultat des élections professionnelles du 08/12/2022 ;
Vu le décret 2021-571 du 10 mai 2022 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et des établissements publics ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination de désigner, parmi les membres de l'organe délibérant et les agents de la collectivité ou de l'établissement public, les représentants des collectivités et établissements relevant de la F3SCT placé auprès de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont désignés en tant que représentants des collectivités et établissements relevant de la F3SCT placée auprès de Guingamp-Paimpol Agglomération les membres ci-après :

REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Monsieur Guillaume LOUIS, <i>Président du Comité Social Territorial et conseiller délégué</i>	Madame Béatrice TRANGUY, <i>conseillère communautaire</i>
Monsieur Yvon BOUTIER, <i>Conseiller délégué</i>	Madame Myriam SANZ, <i>conseillère communautaire</i>
Madame Clarisse PINEL, <i>Conseiller délégué</i>	Madame Claudie LE JANNE, <i>conseillère communautaire</i>
Madame Béatrice BILLAUX, <i>Conseiller délégué</i>	Monsieur Daniel ROPERS, <i>conseiller communautaire</i>
Madame Nathalie O'CONNOR, <i>cinquième vice-présidente</i>	Monsieur Pascal BONNEAU, <i>quinzième vice-président</i>
Madame Marie-Françoise Le FOLL, <i>conseillère communautaire</i>	Monsieur Yannick CARMIGNAC, <i>conseiller communautaire</i>

Article 2 : Ont été élus, lors du scrutin du 8 décembre 2022, en qualité de représentants du personnel pour siéger au sein de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) auprès de la collectivité de Guingamp-Paimpol Agglomération :

REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
Madame Anne-Claire VALTAIS, CFDT	Monsieur CONNAN Gwenvaël, CFDT
Monsieur MARZIN Valentin, CFDT	Madame CATTANEO Vanessa, CFDT
Monsieur LE BOLLOC'H Nicolas, CFDT	Monsieur KASPRZYK Mathieu, CFDT
Madame COMBELAS Sylvie, CGT	Madame SAMSON Julie CGT
Madame GOSSE Hélène, CGT	Monsieur LABARRE Cédric, CGT
Monsieur GUILLOU Romain, CGT	Monsieur LE MONTREER Cédric, CGT

Article 3 : Le Directeur Général est chargé de l'exécution du présent arrêté transmis au représentant de l'État.

Fait à Guingamp, le 1^{er} septembre 2026
Le Président
Vincent LE MEAUX

Pour le Président,
La Vice-présidente

Virginie Doyen




Le Président:

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif (adresse) dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.